



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 46240

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur le renforcement du lien social au bénéfice des personnes âgées dans le cadre de la prévention de la canicule. En effet, à l'image d'expériences menées à l'été 2004 dans plusieurs départements de province, à l'intention de personnes âgées pouvant s'avérer en danger en cas de retour de très fortes chaleurs (comme en août 2003), il pourrait s'avérer intéressant et utile de généraliser ces expériences à travers le territoire, dans les années qui viennent pour être plus efficace dans le cadre d'un retour d'une vague de canicule. La direction de la Poste pourrait donc utilement se mobiliser sur ce dossier. Il lui demande donc s'il compte promouvoir cette initiative, avec son collègue chargé de la santé.

Texte de la réponse

La période de canicule qui a frappé la France au cours de l'année 2003 a mis en évidence le fait que de nombreuses personnes âgées vivaient seules et isolées. Dans le cadre de sa mission de distribution du courrier, à travers ses 100 000 facteurs, La Poste est amenée à être régulièrement en contact avec une grande partie de la population. À ce titre, il lui est apparu opportun de profiter du lien privilégié qu'elle a avec la population pour prévenir, dans la mesure du possible, les éventuelles conséquences pouvant découler de la conjonction entre l'isolement des personnes âgées et des conditions atmosphériques défavorables. Plusieurs partenariats locaux ont ainsi été passés dans différents territoires en 2004 et en 2005. Depuis le 1er juillet 2005, le service « Bonjour Facteur » a été mis en place. Il vise à assurer la surveillance des personnes âgées ou à santé fragile et est accessible aux collectivités locales et associations qui signent à cet effet une convention avec La Poste précisant les conditions dans lesquelles le service est rendu.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46240

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2004, page 6732

Réponse publiée le : 2 mai 2006, page 4713